|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | JRC-G-G.II7 |
| Numéro de poste Sysper: | 454528 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Stefan Nonneman  4 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Ispra, Italie |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-10-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Le poste vacant actuel se trouve à la Direction de la sûreté et de la sécurité nucléaires, Département des données, des garanties et de la sécurité nucléaires, Unité des systèmes numériques pour les garanties et la non-prolifération.

La mission de la Direction G du JRC pour la sûreté et la sécurité nucléaires est la mise en œuvre du programme de recherche et de formation EURATOM du JRC, ainsi que le maintien et la diffusion des compétences nucléaires en Europe pour servir les États membres « nucléaires » et « non nucléaires ». Une coopération étroite et une complémentarité avec leurs organisations nationales sont d'une importance clé.

La mission de l'unité G.II.7 du JRC est de mener des recherches et des développements techniques, de fournir une formation et un soutien politique pour les garanties nucléaires et la sécurité nucléaire, y compris en ce qui concerrne le contrôle stratégique des échanges et la non-prolifération. Ses principaux partenaires sont les inspecteurs d'EURATOM et de l'AIEA, les États membres et les services de la Commission.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L'Unité des systèmes numériques pour les garanties et la non-prolifération du Centre commun de recherche de la Commission européenne recherche un/e expert/e qui fournira principalement un soutien politique dans le domaine du contrôle des exportations de biens à double usage et des mesures restrictives commerciales (sanctions). Il/elle contribuera aux activités de l'équipe du projet de contrôle stratégique des échanges et effectuera principalement des activités de soutien politique compétitives couvertes par des accords administratifs avec la DG TRADE et le Service des instruments de politique étrangère, et dans une moindre mesure de la recherche institutionnelle.

Plus précisément, ses tâches principales seront les suivantes :

• Contribuer à assister les directions générales de la Commission TRADE, TAXUD, le Service FPI, FISMA et SECGEN, ainsi que le SEAE sur les questions liées au contrôle des exportations de biens à double usage et aux mesures restrictives commerciales, contribuer à la gestion de projet et à la rédaction des rapports, avec des responsabilités définies à convenir ;

• Soutenir la DG TRADE, en contribuant activement aux analyses techniques qui soutiennent la mise en œuvre du règlement UE 2021/821 sur le contrôle des échanges de biens à double usage et ses amendements, ainsi que des mesures de sanctions spécifiques aux pays ;

• Soutenir la DG TRADE, 1) en contribuant activement à la rédaction d'annexes techniques concernant les biens à double usage et les technologies avancées, en appui à diverses réglementations de l'UE sur les mesures restrictives contre la Russie, l'Iran, la Syrie, la RPDC, etc., y compris en présidant des réunions techniques de révision, l'alignement des analyses avec les partenaires de l'UE, 2) en contribuant activement aux réunions du mécanisme de coordination de l'application, et 3) en établissant des tables de corrélation entre les codes SH et les codes à double usage, ainsi que d'autres tâches à définir;

• Soutenir la DG TRADE et le SEAE, en contribuant aux activités de la délégation de l'UE qui participe aux régimes internationaux de contrôle des exportations du Groupe d'Australie (Australia Group) et du Groupe des fournisseurs nucléaires (Nuclear Suppliers Group) par des évaluations et des analyses scientifiques;

• Soutenir le service des instruments de politique étrangère (FPI), en participant au programme de sensibilisation EUP2P en tant que formateur dans le domaine du contrôle stratégique des exportations, y compris pour des séminaires sur la contournement des sanctions couverts par l'initiative Target.

• Contribuer à la recherche du JRC sur le contrôle stratégique des exportations, y compris sur les technologies à double usage et émergentes ainsi que sur la conformité interne.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Le candidat idéal doit être titulaire d'un diplôme et d'un doctorat dans des disciplines scientifiques. Il/elle doit avoir 5 ans d'expérience dans le domaine nucléaire, chimique ou tout autre domaine pertinent de « double usage », ainsi que 5 ans d'expérience dans les procédures douanières, la classification tarifaire ou d'autres activités liées aux douanes ou à l'application de la loi. Une expérience de 2 ans dans les mesures de sanctions et les réglementations de contrôle des exportations serait considérée comme un atout. Une excellente maîtrise de l'anglais (C1), à l'écrit comme à l'oral, est également requise.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)